

BULLETIN MUNICIPAL

Juillet 2023



INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Mairie : 02 97 93 40 39

Fax : 02 97 93 11 29

E-mail : mairie@campeneac.fr

Site : www.campeneac.fr

Portable garderie : 06 76 03 21 44

Atelier communal : 02 97 93 46 79

• Horaires de la Mairie :

	8h30/12h30	13h30/16h30
Lundi	Fermeture au public	Sur RDV
Mardi au vendredi	Ouverture au public	Sur RDV
Samedi	Ouverture au public	

• Mme Le Maire reçoit sur rendez-vous :
Jeudi et samedi de 9 h 00 à 12 h 00

• Permanence de l'assistante sociale :
3^e jeudi du mois, de 9 h 30 à 12 h 00
sur rendez-vous au 02 97 73 22 00

MÉDIATHÈQUE L'OISEAU LIRE

Tél. 02 97 93 15 79

• Médiathèque :

Mercredi : de 14 h 00 à 18 h 30

Vendredi : de 16 h 00 à 18 h 30

Samedi : de 10 h 00 à 12 h 00

• Internet : Mercredi de 14 h 00 à 17 h 30

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. 02 97 93 45 00

4 Place de la Mairie

• Ouverture au Public :

- Du lundi au vendredi : 14 h 15 – 16 h 45

- Samedi : 9 h 15 – 12 h 00

• Départ du courrier :

- Lundi au vendredi : 15 h 00

- Samedi : 11 h 00

DÉCHETTERIE

Tél. 02 97 72 33 02

- Lieu : P.A. du Bois vert à PLOERMEL

- Horaires :

Lundi : Fermé

du mardi au samedi :

9 h 30 – 11 h 50 / 13 h 30 – 17 h 50

SOMMAIRE

INFOS PRATIQUES	P.2
ÉDITO	P.3
ACTUALITÉS MUNICIPALES	P.4
• Inauguration du court de Tennis	
• Nouvelle Conseillère municipale Mme Chantal Grandvallet	
• Rejoindre l'équipe éco-citoyenne	
• Implantation de la société Transports Denoual sur le site de Linvo	
• Nouveau bâtiment pour l'accueil de loisirs en septembre 2024	
• Boîte à idées pour l'aménagement autour de l'étang de Campénéac	
• L'éclairage public à Campénéac	
• Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants	
• Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945	
• Sensibilisation à la citoyenneté et aux valeurs de la république	
• Recensement de la population 2024 : Recrutement	
• Les élections sénatoriales : qui sont les grands électeurs pour la Commune de Campénéac ?	
• Nouveaux services sur la Commune	
ACTUALITÉS DE L'INTERCOMMUNALITÉ	P.10
• RIV : nouveaux arrêts dans Ploërmel	
• Animes tes Vacances pour les 11-18 ans	
• Les balades-enquêtes estivales	
COMMISSION AMÉNAGEMENT URBANISME ET ENVIRONNEMENT	P.11
• La révision du PLU	
• Travaux de voirie 2023	
• Point à temps	
COMMISSION FINANCES PUBLIQUES	P.12
• Bilan financier de la Commune	
COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES	P.14
• Les intérêts du bilinguisme, Cérémonie de remise des dictionnaires Carnaval des écoles, Porte ouverte Restaurant scolaire	
VIE SCOLAIRE	P.16
• Ecole Théodore Monod • Ecole Notre Dame	
COMMISSION VIE ASSOCIATIVE	P.18
• Subventions aux associations 2023	
• Inter-villages 2023	
• Un nouveau terrain et de nouveaux défis !	
• 80 ans de vie économique dans le bourg	
• Deux champions au judo Club	
COMMISSION AFFAIRES SOCIALES ET DU VIVRE ENSEMBLE ...	P.20
• Budget du CCAS • 6 ^e Opération argent de poche	
• CIAS • Permanences mutuelle communale	
COMMISSION CULTURE ET COMMUNICATION	P.22
• Retour sur l'Exposition Photos annuelle	
• L'Oiseau Lire et les écoles	
• Programmation estivale	
• Programmation automnale	
CALENDRIER DES FÊTES 2023	P.24

Rédaction

Comité de rédaction : Hania Renaudie, Cécile White, Bruno Gabard, Sandra Dragon, Isabelle Morin-Diégo, Stéven Jugel, Luce Argente.

Rédacteurs : Hania Renaudie, Cécile White, Bruno Gabard, Nolwenn Le Moigne, Chantal Largeau, Pierre Noël, Pascal Savigne, Mathilde Alix, Chantal Granvallet, Hélène Malon

Photographes : Jean-Michel Largeau, Grégory Renaudie, Cécile White.

Maquette : Service Communication de la Mairie de Campénéac

Réalisation : Photext, Vannes - 02.97.40.53.03



Chères campénéacoises, chers campénéacois,

Votre Commune poursuit sa dynamique d'évolution et de transformation et ceci dans différents domaines. Depuis de nombreuses décennies, la zone de Linvo était un espace économique en sommeil. Ceci était regrettable en raison de sa superficie (4 hectares) et de sa proximité avec l'échangeur. Avec le soutien de Ploërmel Communauté et du Conseil départemental, la Société de Transports Denoual sera en mesure de s'implanter avec un début de travaux à l'automne 2023. Il s'agit d'une compétence économique transférée à Ploërmel Communauté et en ce sens, le 13 avril dernier, les élus communautaires ont adopté à l'unanimité la vente de la totalité de la parcelle. Quant au Conseil départemental, il apporte le soutien technique et financier nécessaire pour l'aménagement de la sortie de la zone sur une route départementale.

La situation financière de la Commune relative aux dépenses et recettes de fonctionnement permet d'enregistrer un excédent reporté de 273 400,54 € en 2022 contribuant ainsi en partie au budget d'investissement de 2023 d'un montant de 2 896 980,91 €. C'est la maîtrise des finances de fonctionnement et notre présence auprès des instances institutionnelles qui nous permet de saisir des opportunités de subventions répondant à nos objectifs de développement. En ce sens, la création du court de tennis illustre parfaitement cette démarche qui s'inscrit dans un projet plus global lié à l'implantation du restaurant scolaire. Les architectes ont d'ailleurs déposé le permis de construire de ce dernier en juin 2023.

La municipalité s'est saisie également de l'avenir du bâtiment de l'école maternelle Notre Dame afin de ne pas laisser ce bien vacant suite à une volonté exprimée de l'OGEC de regrouper les deux écoles sur un même site. Ceci permettra aux enfants dès septembre 2024 de bénéficier d'un lieu qui leur sera propre et qui sera destiné à la garderie et à l'accueil de loisirs.

L'évolution d'une Commune, c'est sa capacité aussi à s'adapter aux défis environnementaux. Dans le cadre des aménagements de voirie et d'éclairage au Domaine des Genêts et après consultation des riverains, le Conseil municipal a délibéré le 9 juin en faveur d'un éclairage public solaire en partenariat avec Morbihan Energie. A ce titre, ce sera le premier lotissement morbihannais à bénéficier de cette technologie.

La mutation de Campénéac est liée également aux modifications législatives des règles d'urbanisme. Celles-ci nous conduisent à mettre en conformité le Plan Local d'Urbanisme avec le Schéma de Cohérence Territoriale et les exigences de la Loi Climat et Résilience. Le projet a été arrêté en Conseil municipal le 6 juillet et sera soumis à consultation auprès des Personnes Publiques Associées et à enquête publique pour une entrée en vigueur début janvier 2024.

Les progrès d'une Commune, c'est aussi sa capacité à offrir à ses habitants un cadre de vie leur permettant de bénéficier d'une proposition culturelle riche et diversifiée. Le programme estival et automnal qui vous est proposé en est la parfaite illustration. La dynamique associative campénéacoise événementielle et sportive renforce indéniablement l'attrait de notre Commune. Je tiens donc au nom des membres du Conseil municipal à remercier chaleureusement tous les Présidents et bénévoles pour leur disponibilité et engagement.

Enfin, la municipalité vous souhaite à toutes et à tous ainsi qu'à vos proches d'agréables vacances d'été.

Bien à vous.

Hania RENAUDIE.

Inauguration du court de Tennis



Samedi 6 Mai à 10h, nous avons eu le plaisir d'inaugurer le court de tennis en présence des élèves de l'école de tennis, des joueuses et joueurs, du Président du Club M. Nicolas Kolytcheff et des personnalités locales: Mme la sénatrice Muriel Jourda, M. le député Paul Molac, M. Le conseiller Départemental Nicolas Jagoude, Mme La présidente du Pays de Ploërmel Gaëlle Stricot Berthevas, M. le Président du Conseil de développement Michel Bessonneau ainsi que Mme Célia Bienvenu et M. Vincent Duvic adjoints à la Commune de Beignon.

La construction de ce nouveau court s'inscrit dans le projet de réalisation d'un restaurant scolaire avec Beignon dont l'unité de fabrication des repas sera située sur l'ancien court de tennis devenu vétuste.

L'opportunité de saisir un taux de subventions de 80% dont 50% de l'Union européenne et 30% du Département a accéléré sa réalisation. Ce fut une chance pour notre Commune. La municipalité tient à remercier vivement nos partenaires financiers de leur soutien.

Le montant total des travaux s'élève à 71 026 € avec un autofinancement pour la Commune de 14 205,20 €. Le terrain de tennis a été réalisé par l'entreprise TP Broc-liande (Ploërmel) pour le terrassement puis par l'entreprise STTS (Plérin) pour le revêtement et les clôtures.

Le Président du Campénéac Tennis Club a organisé des ateliers démonstratifs avec des enfants enthousiastes et a pu mettre en avant l'équipe féminine qui évolue désormais au niveau régional.

Nouvelle Conseillère municipale Mme Chantal Grandvallet

Le Conseil municipal du vendredi 27 janvier 2023 a officialisé l'installation de Mme Chantal Grandvallet en qualité de conseillère municipale. Elle remplace M. Patrice Pocard qui rejoint le département du Finistère. Ce fut un Conseil municipal marqué d'une forte émotion. M. Pocard était présent afin de transmettre le flambeau à Mme Grandvallet.

Ironie du sort, la veille, soit le jeudi 26 janvier, le dernier lot du domaine des Genêts fut signé chez le notaire et le vendredi 27 janvier une cérémonie pour la remise du trophée challenge pour le Trail de Ploërmel communauté avait eu lieu. Ceci a consacré l'étape du Géant de Campénéac pour sa première édition. M. Pocard fut très investi dans ces deux projets. Au nom du Conseil municipal, Mme Le Maire le remercie vivement de son implication et je lui souhaite une très belle continuation.

Mme Chantal Grandvallet rejoint la Commission Affaires scolaires et la Commission Travaux. Elle pilotera avec Mme



Mathilde Alix les matinées citoyennes pour le nettoyage du cimetière ainsi que la Commission extra-municipale pour le fleurissement. Enfin, elle sera également l'élue référente pour la procédure de recensement qui se déroulera en 2024 pour notre Commune. Au nom de la municipalité Madame Le Maire lui souhaite la bienvenue.

Rejoindre l'équipe éco-citoyenne



En 2020 nous sommes passés en zéro phyto, c'est à dire que l'entretien de la Commune se fait dorénavant sans traitement chimique sur l'ensemble de l'espace communal.

Depuis trois ans, une équipe de bénévoles s'est formée pour nettoyer notre cimetière 2 à 3 matinées citoyennes par an. Ce moment est clôturé par un temps convivial de petite restauration.

N'hésitez pas à rejoindre cette belle équipe en vous inscrivant en Mairie au 02.97.93.40.39 ou auprès de Chantal Grandvallet au 06.89.90.34.80.

Toutefois, nous rappelons que chaque famille se doit d'entretenir ses tombes et leurs abords.



Implantation de la société Transports Denoual sur le site de Linvo

Lors du Conseil communautaire qui s'est tenu le 13 avril 2023 à Ploërmel, a été adopté à l'unanimité la vente des parcelles de Linvo à la société de transports DENOVAL dont Ploërmel Communauté en est propriétaire en raison du transfert de compétence économique.

Quant au Conseil municipal, un vœu a été porté à l'ordre du jour du 11 mai 2023 afin de susciter un débat relatif à cette implantation conformément aux souhaits d'élus. Le Conseil municipal avec 13 votes pour et 5 abstentions a exprimé son vœu pour l'installation de l'entreprise Denoual sur le Parc d'Activité de Linvo.

La société « Transports DENOVAL », entreprise d'environ 190 salariés, dirigée par Monsieur Régis DENOVAL, dont le siège social est implanté à Elven, a exprimé le souhait de développer un nouveau site logistique sur le site économique de Linvo à Campénéac. La proximité de cette disponibilité foncière avec la route nationale 24, desser-

vie directement par un double échangeur, la proximité du site avec la station BIOGNV de KARRGREEN, la situa-

tion centrée avec la chalandise de l'entreprise, ont été les arguments justifiant le choix de l'entreprise de s'installer à cet emplacement.

Le projet prévoit la construction d'un premier entrepôt logistique d'environ 9 000 m² en deux phases destiné au stockage alimentaire et d'ingrédients secs, à l'aménagement de quais de manutention et à la préparation de commandes puis en 3^e phase d'un hub de 2500 m² (bureaux...).

Il s'agit d'une entreprise familiale et locale qui a fait le choix de développer un nouveau site sur la Commune de Campénéac.



Nouveau bâtiment pour l'accueil de loisirs en septembre 2024

Face à la fermeture de classe annoncée de l'école Notre-Dame à la rentrée 2023-2024, les membres du bureau de l'OGEC ont fait part à Mme le Maire du souhait d'optimiser l'occupation des locaux et de la possibilité de mettre à disposition de la Commune l'École maternelle en vue d'y installer son accueil périscolaire.

En effet, hormis quelques travaux pour aménager les sanitaires, les locaux situés sur la parcelle cadastrée AB 145 ayant une superficie de 140 m² sur un espace au sol de 905 m², sont adaptés pour recevoir des enfants en toute sécurité. La localisation de l'immeuble, à quelques pas du restaurant scolaire et de la salle des sports est aussi un atout.

La Convention de mise à disposition prendra effet à compter du 1^{er} Juillet 2024 afin de pouvoir effectuer les travaux

nécessaires à l'accueil des enfants (sanitaires adaptés, hausse de la clôture, installation de jeux extérieurs).

La Convention portera sur une durée de 11 ans et le montant du loyer est fixé à 900 € /mois.

Le vendredi 9 juin 2023, le Conseil municipal a adopté à la majorité des voix la signature de la Convention de mise à disposition des bâtiments de l'école maternelle Notre Dame avec l'ASSEDECAM (Association d'Entraide et d'Education populaire de l'Enseignement Catholique du Morbihan) afin de permettre à tous les enfants de Campénéac et aux agents municipaux de bénéficier de meilleurs conditions d'accueil dans le cadre des services périscolaires (garderie et accueil de loisirs) et cela dès septembre 2024.



Une boîte à idées pour l'aménagement autour de l'étang de Campénéac

Une idée, une suggestion... vous avez la parole !

Dans l'objectif de mieux vous faire participer à la vie communale, la municipalité a mis en place une Boîte à Idées dans le cadre d'une réflexion pour aménager l'espace autour de l'étang.

Celle-ci consiste à rassembler toutes vos propositions concernant cet aménagement .

Vous pouvez déposer vos suggestions ou idées à la Mairie, pendant les heures d'ouverture, directement dans la boîte à idées, sur papier libre ou sur le formulaire disponible à l'accueil.

L'adresse mail ci-dessous est également disponible pour nous communiquer vos propositions.

Vous devrez indiquer vos propositions avec vos données personnelles (Nom, prénom, email ou téléphone) permettant de vous joindre pour échanger sur vos propositions.

Adresse Mail : amenagementetang@gmail.com

Vos données personnelles sont transmises au secrétariat de la Mairie pour permettre aux élus en charge de ce projet de vous répondre et ne seront en aucun cas conservées par la suite.

Notre Objectif est d'aménager notre étang pour qu'il soit plus convivial et accueillant pour tous.

Nos Contraintes :

- Maintenir l'accès à l'étang pour les pompiers en cas d'incendie.
- Un budget à l'échelle de notre petite Commune.

L'éclairage public à Campénéac

La Commune de Campénéac s'engage en partenariat avec son fournisseur en électricité (Morbihan Energie) en faveur du développement durable et la maîtrise de notre consommation en énergie en mettant notamment en œuvre des actions de proximité de consommation responsable de l'électricité en matière d'éclairage public.

1) Mise en œuvre du programme écowatt

Dans un contexte de crise énergétique, la volonté de développer encore davantage une consommation responsable de l'électricité en matière d'éclairage public constitue un objectif affirmé par la Commune et Morbihan Energie. Ainsi, ce souhait d'expérimenter un nouveau dispositif éco-geste va se concrétiser en se basant sur l'outil Ecowatt et les dispositifs de pilotage de l'éclairage public.

Des armoires connectées

Jusqu'à maintenant, pour la programmation des horloges dans la Commune, l'entreprise doit intervenir manuellement sur chacune d'elles. Avec l'installation d'armoires connectées, ces adaptations pourront se faire à distance, ce qui permet une plus grande réactivité pour un moindre coût. Cette nouvelle possibilité se veut « gagnant-gagnant » : coupure possible en cas de tension sur le réseau, meilleure gestion de l'éclairage plus facile et plus rapide.

Une convention de partenariat sur ce point a été validée par le Conseil municipal le 9/06/2023.

2) Mise en place d'un éclairage solaire dans le lotissement « Domaine des Genêts »

La solution retenue prévoit la pose de :

- 17 mâts solaires (hauteur : 5 m).
- 3 centrales posées sur des mâts de 5 m.



mâts solaires



centrales solaires avec Batteries intégrées dans le mât

Nous serons la première commune dans le Morbihan à utiliser l'éclairage solaire pour un lotissement.

Le coût de ces travaux est estimé à 50 920.00 € HT et sera subventionné à 50% par Morbihan Energie.

Ce choix a été validé par le Conseil municipal le 9/06/2023 et par les habitants du Domaine des Genêts lors d'une réunion publique qui s'est tenue le jeudi 4 mai 2023.

Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants

Le samedi 17 juin à 10h30, s'est tenue la Cérémonie d'accueil des nouveaux-arrivants à la Mairie. Ils ont pu rencontrer les membres du Conseil municipal et ont pu échanger également avec leur élu de proximité.

Les représentants des associations étaient aussi à la disposition des nouveaux arrivants afin de leur faire découvrir leur association et les diverses activités proposées. La municipa-

lité leur adresse ses vifs remerciements. Un kit de bienvenue comportant de nombreuses informations a été remis à chaque nouvel arrivant.

Pour toutes les personnes qui n'ont pu malheureusement se libérer, un kit est à votre disposition à l'accueil de la Mairie et un forum des associations sera organisé le vendredi 1^{er} septembre 2023 à la salle des sports.



Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945

Cette cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 fut toute particulière par la remise de drapeau au jeune Clément, 12 ans, en présence de sa marraine Mme Léturgie en qualité de Présidente de la Fédération UNC du Morbihan. Il a eu la chance d'être très bien entouré par les adhérents de l'UNC de Campénéac. Il a pris en charge le drapeau en mémoire des anciens combattants avec tout le respect qui se doit.

Ce fut aussi un moment solennel qui a permis de saluer l'engagement de Mme Nathalie Albert et de M. Marcel Brogard en qualité de porte-drapeau par la remise de l'insigne distinctif.

Au nom de l'ensemble du Conseil municipal, Mme Le Maire tient à pré-



senter toutes ses félicitations au jeune Clément Renaudie, à Mme Nathalie Albert et à M. Marcel Brogard.

Elle adresse ses vifs remerciements à Mme Léturgie pour sa présence, à M.

Jean Pelard en qualité de Président de l'UNC, à M. Alain Benoît au titre de maître de cérémonie et aux Campénéacoises et Campénéacais qui ont assisté à cette commémoration.

Sensibilisation à la citoyenneté et aux valeurs de la République

Vendredi 7 avril à 14h, nous avons reçu à la Mairie les élèves des classes de CE1 puis de CMI des écoles Théodore Monod et Notre dame.

Cela a permis de réunir les élèves des deux écoles pour une visite des services de la Mairie et pour sensibiliser les élèves aux symboles de la République.

Mme Le Maire était heureuse de leur ouvrir les portes de son bureau pour un moment de partage. Ils ont découvert ensuite les services de la Mairie et enfin la salle du Conseil municipal.

Ce fut l'occasion de retrouver les portraits des Présidents de la cinquième République et de permettre aux élèves de comparer un registre d'état civil de 1873 à celui d'aujourd'hui, d'observer le registre des délibérations de 1968 par rapport à celui de ces dernières années.

Les élèves ont découvert également les règles d'urbanisme et ont observé le plan de la Commune.

Nous avons achevé ce moment par un goûter et la remise d'un livret souvenir afin d'éveiller le sentiment de citoyenneté des jeunes Campénéacoises et Campénéacais.



Les élèves de CMI des écoles Théodore Monod et Notre Dame



Les élèves de CE1 des écoles Théodore Monod et Notre Dame.



Recrutement !

En janvier et février 2024, notre Commune sera concernée par le recensement. Pour cette opération, nous allons recruter plusieurs agents recenseurs.

Si vous êtes intéressé(e) par cette mission, vous pouvez déjà adresser votre candidature par courrier ou par mail à la Mairie de Campénéac.

mairie@campeneac.fr

Les élections sénatoriales : qui sont les grands électeurs pour la Commune de Campénéac ?

Le mode de désignation des sénatrices et sénateurs est le suffrage universel indirect. Le Sénat représente les collectivités territoriales. Ainsi, chaque collectivité désigne ses grands électeurs dont le nombre est déterminé en fonction de la taille de la Commune. Le mode de scrutin est le scrutin de liste. En qualité de conseillère départementale, Mme Le Maire ne peut figurer sur la liste des grands électeurs de la Commune mais participera aux élections sénatoriales au titre du Conseil départemental.

Ainsi, la Commune de Campénéac bénéficie de 5 titulaires et de 3 suppléants. Lors du Conseil municipal du 9 juin 2023 a été élue à l'unanimité, la liste « Campénéac » représentée par :

- Titulaires : Mme Isabelle Morin Diégo, M. Stéven Jugel, Mme Cécile White, M. Pierre Noël et Mme Nolwenn Le Moigne.
- Suppléants : M. Bruno Gabard, Mme Chantal Largeau et M. Pascal Savigne.

Les élections sénatoriales se dérouleront le dimanche 24 septembre 2023 à Vannes.



Nouveaux services sur la Commune



Service rôtisserie : Depuis le 3 juin dernier, M. Claude Garcia vous accueille tous les samedis matin à proximité de l'Eglise, rue nationale à Campénéac.

À noter en plus de la volaille proposée, possibilité de jambonneau rôti et le tout accompagné de petites pommes de terre.

Pour le poulet bio, pintade et canne de barbarie, il est important de passer commande préalablement au 06 52 91 18 99.

M. Claude Garcia cuira toute la volaille à blanc sur place.

La municipalité lui souhaite tout le succès escompté.
Bonne installation et bienvenue à Campénéac !

Yoga d'été : Mme Carine Bodet vous propose des séances de stretching et de Yoga en extérieur à proximité de l'étang.

Ces séances seront ouvertes à toutes et à tous. Les vacanciers sont également les bienvenus!

Rendez-vous donc le mercredi matin de 9h à 10h et/ou le jeudi soir de 19h15 à 20h15.

À partir du 19/07 jusqu'au 17/08.

N'hésitez pas à contacter
Carine Bodet pour
tout renseignement ou
réservation au:
06 13 09 39 17.



RIV : Nouveaux arrêts dans Ploërmel

Après avoir étudié les courbes de fréquentation du RIV-bus et du Transport à la Demande (TAD), la Commission « Mobilité » de la Communauté de Communes a proposé et obtenu que la ligne 3, Campénéac-Ploërmel, fasse deux arrêts supplémentaires à Ploërmel : une, rue de Dr Guillois, près de la statue de Jean-Paul II, et une autre rue St Denis. Cette demande était récurrente pour les gens qui voulaient aller dans le centre et se trouvaient excentrés à Réhumpol. Les horaires et la fréquence des bus resteront identiques, à quelques minutes près, pour l'arrivée. Ces aménagements seront mis en place au 1^{er} septembre.

Le TAD, nous le rappelons, permet pour les personnes qui n'ont pas la possibilité de joindre un arrêt du RIV-bus, ou dont les horaires sont incompatibles, d'être amenés de leur domicile à un point d'arrêt du RIV, pour le prix d'un ticket, soit 1,50€ en tarif plein, valable 2 heures. Réservez en appelant au minimum 2H à l'avance au 02 97 67 63 70.

Pendant la semaine de la mobilité, du 17 au 22 juillet prochains, les transports seront gratuits ! Une bonne occasion de tester le RIV-bus ou le TAD !!



Réservation en ligne ou au comptoir de l'office de tourisme de Ploërmel Communauté, obligatoire car pas d'inscription sur place.

Remise d'un billet avec le lieu de rdv.

Anime tes vacances de 11 à 18 ans

Anime tes vacances est géré par Cap Jeunes, le service jeunesse de Ploërmel Communauté. Le dispositif propose des activités gratuites (artistiques, culturelles et sportives) pour les jeunes de 11 à 18 ans dans plusieurs communes du

territoire. De la mi-juillet jusqu'au 18 août de nombreuses activités sont proposées. Le programme est disponible sur le site de Ploërmel Communauté et l'accès aux inscriptions est ouvert.

SEMAINE 31 JUILLET - 4 AOÛT

La Trinité-Porhoët lundi 31 • 14h - 16h

📍 Salle de la peuplerale



Mauron mardi 1 • 14h - 17h

📍 Complexe sportif



Ploërmel mercredi 2 • 14h - 16h

📍 Lac au Duc



Josselin jeudi 3 • 14h - 17h

📍 City stade



Tu peux venir avec ton propre matériel

Ploërmel vendredi 4 • 14h - 17h

📍 Lac au Duc



Prévoir trottinette ou skate et casque

SEMAINE 7 - 11 AOÛT

La Trinité-Porhoët lundi 7 • 14h - 17h

📍 Salle de la peuplerale



Prévoir une boîte de conservation

Mauron mardi 8 • 14h - 16h

📍 Médiathèque



Prévoir t-shirt coton et/ou tote bag

Ploërmel mercredi 9 • 14h - 16h

📍 Salle des arts martiaux



Josselin jeudi 10 • 14h - 16h

📍 Complexe sportif



Ploërmel vendredi 11 • 14h - 16h

📍 Lac au Duc



SEMAINE 14 - 18 AOÛT

La Trinité-Porhoët lundi 14 • 14h - 17h

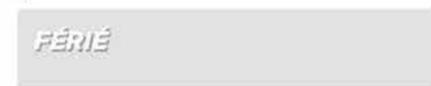
📍 Salle de la peuplerale



Prévoir trottinette ou skate et casque

Mauron mardi 15

📍



Ploërmel mercredi 16 • 14h - 16h

📍 Lac au Duc



Prévoir tenue de baignade (serviette / maillot)

Josselin jeudi 17 • 14h - 16h

📍 Complexe sportif



Ploërmel vendredi 18 • 14h - 16h

📍 Centre équestre La Touche



Balades Enquêtes Estivales

Du 17 juillet au 25 août (6 semaines) : lundi à Josselin, mercredi à Ploërmel ET VENDREDI À CAMPÉNÉAC !

>> Deux départs : 10h30 et 15h.

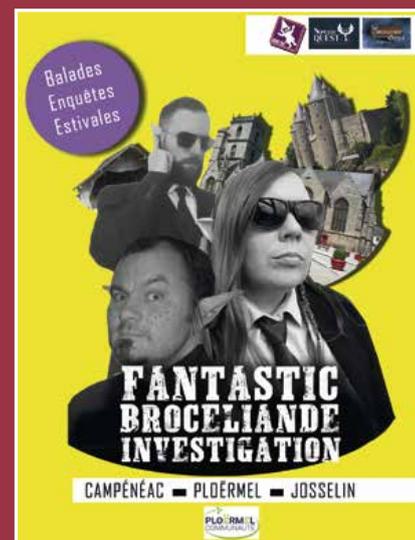
>> Durée : 2h (1h de jeu, 1h de résolution avec commentaires historiques).

Le FBI fait enquêter les participants sur une étrange affaire : Celle du Docteur Agon et un objet tombé du ciel.

3 Jeux épisodes sous la forme de 3 histoires différentes :

- Josselin «Détour Médiéval».
- Campénéac «L'Orée de Brocéliande».
- Ploërmel «Secrets de cité».

Réservation en ligne ou au comptoir de l'office de tourisme de Ploërmel Communauté, obligatoire car pas d'inscription sur place. Remise d'un billet avec le lieu de rdv.



COMMISSION AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Responsable et Membres de la Commission :



Pierre NOËL



Bruno GABARD



Mathilde ALIX



Jean-Pierre DELOURME



Sandra DRAGON



Jérémy MAHIEUX



Benoît MOUNIER



Chantal GRANDVALLET

La révision du PLU

La Commune de Campénéac poursuit la révision de son PLU (Plan Local d'Urbanisme). Nous souhaitons vous rappeler quelques dates essentielles :

- Le jeudi 29 juin à 13h30 dans la salle du Conseil municipal s'est tenue une réunion avec les Personnes Publiques Associées (les services de l'Etat, les Communes voisines, Ploërmel Communauté, Chambre de Commerce, Chambre d'Agriculture...)
- Le jeudi 29 juin à 19h00 à la salle polyvalente, s'est tenue une réunion publique en présence de M. Durand du bureau d'études «L'Atelier d'Ys» pour la présentation du projet du futur PLU.
- Le Jeudi 6 juillet à 20h00, le Conseil municipal a arrêté le projet PLU.
- En octobre : une enquête publique d'une durée d'un mois sera réalisée en Mairie.

Le futur PLU devrait entrer en vigueur durant le premier trimestre 2024.

La Commission de révision qui se réunit une fois par mois a travaillé ces derniers mois sur deux thématiques :

- Répertorier tous les bâtiments qui pourraient changer de destination après avis de la Commission Départementale de Préservation des Espaces naturels agricoles et forestiers. Il s'agit de bâtiments à usage agricole qui pourraient être rénovés en habitation.
- La préservation des espaces boisés.

Travaux de voirie 2023

Le Conseil municipal en date du 30 mars 2023 a voté une enveloppe budgétaire de 60 000 € pour la réalisation des travaux de voirie.

La Commission Aménagements, Environnement et Urbanisme s'est réunie le 15 avril et a retenu les lieux-dits suivants pour la réfection de leurs voies : les Marchix, les Madriers et Mouzenant.

Sept entreprises ont été consultées. Seulement trois ont répondu. C'est l'entreprise Colas, la moins disante, qui a été choisie pour un montant TTC de 56446,48 Euros.

En plus de ces travaux, il a été décidé en Commission Aménagements, Environnement et Urbanisme de réaliser la réfection du trottoir le long de l'église situé en face de l'Hôtel restaurant « L'Orée de la Forêt ».

Point à temps

Le «point à temps» est une technique qui répare la chaussée, là où elle a subi des dégradations comme des nids de poule. La réalisation du programme «point à temps» devrait commencer début juillet. Ces travaux vont être effectués par l'entreprise Brocéliande TP pour un montant TTC de 19 000 €.

Responsables et Membres de la Commission :



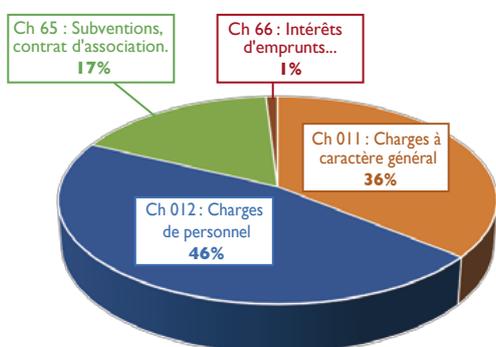
Bruno GABARD Pascal SAVIGNE Jean-Pierre DELOURME Stéphane DENIS Jérémy MAHIEUX Benoît MOUNIER Pierre NOËL Laurence PICARD Patrice TRANVAUX

BILAN FINANCIER DE LA COMMUNE

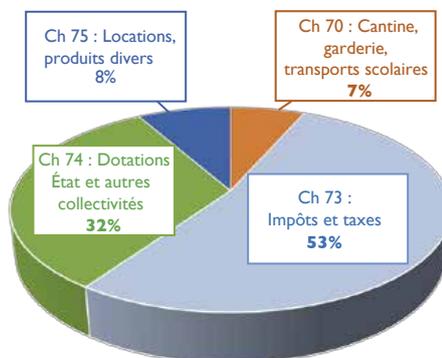
I/ Compte Administratif 2022 approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal le 30 Mars 2023

Répartition des dépenses et des recettes de fonctionnement

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

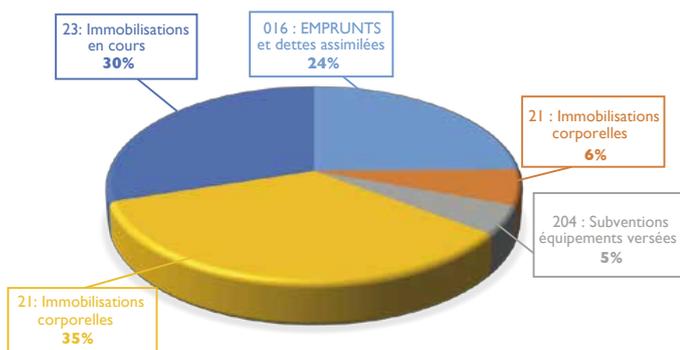


RECETTES DE FONCTIONNEMENT

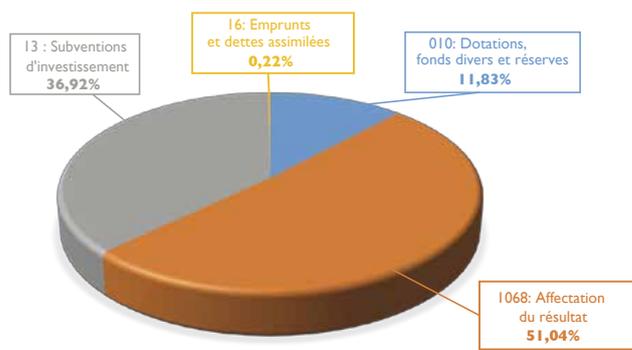


Répartition des dépenses et des recettes d'investissement

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



Résultat budgétaire 2022

Dépenses de fonctionnement	1 187 260,54
Recettes de fonctionnement	1 460 661,08
Résultat de fonctionnement de l'exercice	273 400,54
Résultat reporté	0
Résultat de fonctionnement avec reports	273 400,54
Dépenses d'investissement	560 706,05
Recettes d'investissement	1 141 418,72
Résultat d'investissement de l'exercice	580 712,67
Résultat reporté	-593 251,92
Résultat d'investissement avec reports	-12 539,25
RESULTAT BUDGETAIRE SANS REPORTS	854 113,21
RESULTAT BUDGETAIRE AVEC REPORTS	260 861,29

Comme chaque année, nous vous présentons la répartition des dépenses et des recettes de fonctionnement et d'investissement de la Commune. Le bilan de l'année 2022, appelé Compte Administratif, correspond aux dépenses et recettes réelles de l'année écoulée, et le prévisionnel 2023, est appelé Budget Primitif.

2/ Budget Primitif 2023 approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal le 30 mars 2023

I - Section de fonctionnement

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
011 : Charges à caractère général	487 500,00
012 : Charges de personnel	566 000,00
014 : Atténuation de produits	6 200,00
65 : Autres charges de gestion courante	174 100,00
66 : Charges financières	20 100,00
67 : Charges exceptionnelles	700,00
68 : Dotations aux provisions pour risques	2 500,00
022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	15 000,00
042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 713,00
023 : Virement à la section d'investissement	360 309,28
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 643 122,28
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
002 : Résultat reporté	58 717,28
013 : Atténuations de charges	13 000,00
70 : Produits services, domaine et ventes diverses	84 000,00
73 : Impôts et taxes	875 641,00
74 : Dotations et participations	449 322,00
75 : Autres produits de gestion courante	118 942,00
77 : Produits exceptionnels	18 500,00
042 : Opérations d'ordre (transferts entre sections)	25 000,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 643 122,28

II - Section d'investissement

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	
Chapitre 001 : Report déficit	12 539,26
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées	231 910,65
Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles	54 506,00
Chapitre 204 : Subventions d'équipements versées	97 000,00
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles	292 700,00
Chapitre 23 : Immobilisations en cours	2 183 325,00
Chapitre 040 : Travaux en régie	25 000,00
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	2 896 980,91
RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Chapitre 10 : Dotations	66 876,99
Chapitre 1068 : Affectation du résultat	214 683,26
Chapitre 13 : Subventions d'investissement	1 038 560,00
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées	965 838,58
Chapitre 27 : Avance remboursable lotissement	240 000,00
Chapitre 023 : Virement de la section de fonctionnement	360 309,28
Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 713,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 896 980,91

Liste des investissements 2023 à engager



3/ Fixation des taux de fiscalité directe locale pour 2022 :

Conformément à la loi n°80-10 du 10 janvier 1980, le Conseil municipal fixe chaque année les taux de la fiscalité locale dont le produit revient à la commune.

Avec la disparition progressive de la Taxe d'Habitation, le Conseil municipal devait se prononcer uniquement sur les taux de Taxe Foncières Bâties et Non Bâties.

Après analyse des compensations et des aides de l'Etat, la commission finances a pris la décision de maintenir les taux de 2022, sachant que la Communauté de Communes avait pris la même décision.

Il est important de savoir que, malgré le gel des taux communaux et communautaires, la facture de taxe foncière, cette année, risque d'augmenter significativement parce que les bases d'imposition décidées par l'état augmentent

de 6 à 7%. En ce qui concerne la taxe d'ordures ménagères, comme elle est liée à la taxe foncière, elle augmentera proportionnellement en raison de la hausse des bases. Mais, la TEOM augmentera aussi du fait de la hausse du taux de 3.02 % voté par le Conseil Communautaire de Ploërmel Communauté en date du 7 mars 2023. Cette hausse est nécessaire pour que le budget « ordures ménagères » soit à l'équilibre. La hausse des prix des carburants et de l'énergie, en général impacte fortement cette taxe, autant au niveau de la collecte que du traitement. Les erreurs de tri (ordures ménagères ou verre déposés dans les conteneurs jaunes) coûtant très cher à la collectivité car elles nécessitent un double traitement, impactent fortement le coût de collecte et de traitement des déchets. La gestion de la déchetterie est revue en ce moment pour essayer de réduire son coût, et atténuer les augmentations.

4/ Le budget annexe « Lotissement des genêts » pour 2022 a été voté le 30 mars 2023 :

- Section de fonctionnement : dépenses : 235 014,13 € et recettes : 250 751,58 €
- Section d'investissement : dépenses : 18 196,01 € et recettes : 235 014,13 €

Responsable et Membres de la Commission :



Nolwenn LE MOIGNE



Sandra DRAGON



Chantal GRANDVALLET



Pierre NOËL



Pascal SAVIGNE

Les intérêts du bilinguisme

Une réunion d'information et d'échange autour du bilinguisme et de la langue bretonne plus particulièrement a été proposée le mardi 13 juin 2023 par la Commission Affaires scolaires. Lors de sa présentation, M. Pierre-Yves Le Roho, chargé de développement enfance jeunesse auprès de l'Office Public de la Langue Bretonne (OPLB) a abordé l'histoire de la langue bretonne et son évolution jusqu'à nos jours, et le cadre légal des différents enseignements bilingues proposés.

Il nous a également indiqué que la moitié de la population mondiale est au moins bilingue et qu'il n'y a pas de langues plus importantes que d'autres.

Un enfant bilingue « jongle » naturellement entre les deux langues et donc deux manières de penser le monde. M. Le Roho a illustré son propos avec des exemples de



phrases en breton, qui ont montré la richesse et les spécificités de cette langue que nous ne soupçonnions pas, simplement en changeant l'ordre des mots !

L'OPLB, représentée par M. le Roho sera présent lors du Forum des associations le vendredi 1^{er} septembre pour répondre à toutes vos questions (salle des sports de 17h30 à 19h30).

Cérémonie de remise des dictionnaires

Pour saluer la fin de leur parcours scolaire dans le primaire, les élèves de CM2 des écoles Théodore Monod et Notre Dame accompagnés des directrices et des parents étaient réunis samedi 17 juin à 9h à la Mairie.

A cette occasion, chacun des 36 élèves présents a reçu un dictionnaire avec un mot d'encouragement personnalisé de

Mme Le Maire, ainsi que des cadeaux offerts par le Conseil Départemental. Pour clôturer la cérémonie, les élèves, les parents, les enseignantes et les élus ont partagé un goûter.

Nous félicitons nos jeunes élèves, et leur souhaitons beaucoup de succès et d'épanouissement dans leur nouvelle vie de collégiens et collégiennes.



Carnaval des écoles



Les élèves de l'école Théodore Monod et de l'école Notre Dame se sont donnés rendez-vous sur le parvis de la Mairie le vendredi 26 mai à 15h pour le carnaval.

Après avoir dansé, quelques bonbons en poche, les enfants ont défilé dans les rues de Campénéac pour rejoindre l'espace vert du camping en musique. Nous avons eu ainsi le loisir d'admirer les nombreux déguisements hauts en couleur des petits et des grands sous un soleil radieux !

Les enfants, l'équipe éducative, les parents et les élus se sont ensuite retrouvés autour d'un goûter organisé par la municipalité avec la généreuse contribution des parents (gâteaux, crêpes ...).

Nous remercions chaleureusement les enseignantes et les parents qui ont contribué à l'organisation de ce moment festif tant attendu par les enfants.

Porte ouverte Restaurant scolaire

Une soirée Porte ouverte sera proposée le **jeudi 7 septembre 2023 de 19 heures à 20 heures** aux familles dont les enfants sont scolarisés à Campénéac.

Il s'agira de faire découvrir aux parents le milieu dans lequel évoluent les enfants sur le temps du midi avec les présentations suivantes :

- Personnel de l'équipe de restauration
- Personnel de l'équipe d'animation
- Locaux : salle des sports, salle de restauration, cuisine
- Organisation du temps et des déplacements entre 12h et 13h45 : double service, trajets, accueil périscolaire.

CAMPÉNÉAC ÉVÈNEMENT



jeudi 7 septembre

Présentation aux **parents** :

Personnel de restauration
Personnel d'animation
Les locaux
L'organisation du temps du midi

19h00 - 20h00

Rdv à la
Salle polyvalente

Les actions de l'année scolaire 2022-2023 de l'école Théodore Monod



Au sein de l'école :

Dans le domaine de la lecture/écriture :

Tous les élèves ont participé au prix littéraire des Korrigans. Leur culture s'est enrichie de nouveaux auteurs et de nouveaux livres. Le vote en médiathèque pour leur livre préféré a favorisé l'argumentation et l'esprit critique. Les CE2/CM ont pratiqué l'écriture collaborative avec les écoles d'Augan et de Mauron.

En mars, ils ont pris goût à la poésie à travers la 25ème édition du « Printemps de Poètes ». L'école a d'ailleurs obtenu le Label « Ecole en poésie » pour les actions menées auprès des élèves.

Dans les autres domaines :

De la TPS au CM2, les élèves ont participé au Festival « Courts toujours » à Josselin. Les cycles 3 ont visité l'opéra de Rennes et assisté au spectacle en anglais, « Cupid & Death »

Les élèves de cycle 2 et 3 ont pratiqué le rugby touché en début d'année. Ils ont eu la chance de converser avec Caroline Drouin, joueuse de l'équipe nationale de rugby grâce à une visioconférence en direct de Nouvelle Zélande.

Les cinés philo organisés par les conseillers pédagogiques ont permis de mettre en œuvre des compétences en éducation morale et civique : lutte contre les stéréotypes, acceptation des différences, ...

D'initiative communale :

L'équipe pédagogique remercie la municipalité pour son dynamisme et la qualité des actions proposées.

La fréquentation mensuelle de la médiathèque contribue à développer les compétences de lecteurs de nos élèves.

Le programme « Restons connectés en toute sécurité » ain-

si que la formation « Alerter Masser Défibriquer » développent leur sens de la prévention.

La participation à l'exposition photographique développe leur sens critique et permet une éducation à l'image.

La visite de la Mairie pour les CE1 et CM1 rend concrète les actions menées en classe autour de l'éducation morale et civique. Cette année, les élèves ont pu profiter pleinement du Carnaval. Les CM2 ont reçu avec émotion le dictionnaire offert par la municipalité.

Du Projet Educatif Local :

Celles-ci permettent de développer des compétences impossibles à mettre en œuvre à l'école faute de matériels et d'infrastructures. Elles complètent les compétences des professeurs en apportant une technicité : interventions d'artistes, d'éducateurs sportifs, ... Merci pour ce panel d'activités variées et de qualité.

Les spectacles permettent de compléter le parcours de spectateur de chacun et de fréquenter un lieu culturel. Les actions de découverte ou de prévention sont réalisées à grande échelle : Fête des fruits et légumes frais, permis vélo, actions autour du tri des déchets, ...

Un grand Merci à l'Amicale Laïque pour l'organisation d'évènements festifs permettant de financer les actions et les sorties pédagogiques des élèves.

Les enfants nés en 2021 peuvent fréquenter l'école à compter de septembre. La Directrice et son équipe se tiennent à la disposition des familles.

Ecole Théodore Monod

02 97 93 40 49 - ec.0560756t@ac-rennes.fr



Il se passe bien des choses à l'école Notre Dame de Campénéac !

Les sorties scolaires de fin d'année

- Direction les jardins de Brocéliande en PS-MS-GS

Cette année, nos élèves de maternelles ont passé une journée aux jardins de Brocéliande à Bréal /Monfort.

- Immersion au Puy du Fou pour les CE2-CMI-CM2

Les élèves du cycle 3 ont eu l'occasion de passer deux très belles journées dans le célèbre parc du Puy du Fou. Ils ont pu profiter d'un très beau séjour en immersion dans l'histoire.

- Classe de mer pour les CP et CE1

C'est à Larmor-Baden que les CP-CE1 vont poser leur valise le temps de 2 jours.

Au programme : pêche à pied, ornithologie, tour du golfe en bateau.

La semaine des langues

Pour la semaine des langues, tous les élèves ont pu bénéficier de plusieurs initiations. Ils ont découvert : l'espagnol, l'italien, l'allemand, la langue des signes et le créole avec chacune des enseignantes de l'école. Cette initiation vient compléter un travail conséquent autour de l'anglais qui débute dès la maternelle. En fin de CM2, les élèves passent la certification A1 qui atteste de leur bon niveau linguistique.

Les clubs

L'équipe enseignante a proposé tout au long de l'année différentes inscriptions à des clubs afin d'approfondir et de se spécialiser dans un domaine. Pour cette première année, les élèves se sont inscrits au club anglais, théâtre et jardin.

Le lien école/collège

Jeudi 13 avril, c'était la première édition de l'urban cross du collège le Sacré-Coeur proposée aux élèves de CM2. La classe de CM2 de NOTRE DAME a remporté ce challenge.

Ce temps a également été l'occasion de vivre une expérience au collège (en plus de la journée d'intégration). Les élèves des autres classes ont eux aussi participé à un cross à l'école.

Les projets proposés par la mairie

Les élèves du cycle 3 ont vécu lors de plusieurs séances, le projet « restons connectés en toute sécurité » en collaboration avec l'association Douar Nevez et animé par Guillaume Jegousse.

Un projet de sensibilisation aux dangers des écrans et aux besoins des élèves.

La visite de la mairie pour les élèves de CE1 et CMI. Un moment d'échange autour des symboles et différents rôles de chacun à la mairie.

Merci à Madame le Maire et son équipe.

Les co-interventions du Projet éducatif local :

Pour les CE1-CE2, un projet vidéo avec Roger Malo. Les CE2-CMI, ont réalisé leur propre exposition idéale avec Cécile White en arts visuels. Les GS-CP ont eu de leur côté, une intervention de prévention aux morsures animales.

Les PS-MS ont pu développer leur motricité avec Elise.



Le Club jardin



Atelier Vidéo avec Roger Malo



Classe de mer



Visite à la Mairie



Sortie au Puy du fou



Sortie Jardins de Brocéliande



Atelier prévention morsures

Responsable et Membres de la Commission :



Nolwenn LE MOIGNE



Bruno GABARD



Sandra DRAGON



Jean-Pierre DELOURME



Les subventions

Un soutien financier pour les associations

La Commission Vie associative s'est réunie le 10 mars 2023 pour examiner les dossiers de demandes de subventions.

Il était demandé aux associations de transmettre un dossier complet comprenant entre autres le dernier bilan financier, le prévisionnel 2023 ainsi que le descriptif des activités et des manifestations.

Cette année nous avons reçu 22 demandes qui ont toutes fait l'objet d'un examen attentif.

Le montant de la subvention a été calculé selon des critères objectifs, tels que l'activité de l'association, le nombre d'adhérents, le budget prévisionnel, le montant de subvention demandé.

Le Conseil Municipal, qui s'est réuni le 30 mars 2023 a voté à l'unanimité les montants suivants proposés par la Commission :

Montants votés en 2023

Amicale laïque (animations)	180,00 €
Amicale laïque (projets éducatifs) 51 €/élève (68 élèves)	3 468,00 €
A.P.E.L. (animations)	180,00 €
A.P.E.L. (projets éducatifs) 51 €/élève (118 élèves)	6 018,00 €
Entente pongiste	700,00 €
Avenir Campénéac Augan (ACA)	2 340,00 €
Section U.N.C. – A.F.N.	140,00 €
Société de chasse	200,00 €
Société de chasse	100,00 €
Subvention exceptionnelle piégeage ragondins	100,00 €
Amicale de L'Oyon	250,00 €
Amicale des Donneurs de sang	162,00 €
Union Départementale des Pupilles Pompiers	100,00 €
Amicale du Personnel Ploërmel Communauté	1 400,00 €
Campé Créole	500,00 €
Campénéac Tennis Club	1 000,00 €
Judo Club Campénéac	1 800,00 €
Brocéliande V.T.T. Randos	300,00 €
Subvention lancement TRAIL => Brocéliande VTT/RANDO (2 ^{ème} année)	100,00 €
Barik'a Son	500,00 €
Mémoires et Patrimoines de Campénéac	500,00 €
L'effet des points	300,00 €
Enfants de Téléakagni	200,00 €
Restos du Cœur	100,00 €
Eau & Rivières de Bretagne	100,00 €
Secours catholique	100,00 €

Inter-villages 2023



Dimanche 4 juin, s'est tenu notre inter-villages sous un soleil radieux.

Le repas, jambon braisé-frites a rassemblé quelques 170 convives. L'après-midi, à partir de 14h30, les 2 équipes réunissant chacune une vingtaine de personnes se sont affrontées dans la bonne humeur. Combat de sumos et taureau mécanique, les nouveautés de l'année, ont amusé les candidats et surtout le public. La bonne humeur était au rendez-vous.

Le trophée a été remporté par l'équipe du Sud mais le Nord n'a pas dit son dernier mot...

Rendez-vous l'année prochaine le 2 juin pour la revanche !



Un nouveau terrain et de nouveaux défis !

Une année sportive 2023 riche et passionnante qui se conclut par la montée de l'équipe 1 féminine en Régionale 2 !

Un nouveau terrain qui répond à toutes les attentes : possibilité de continuer à organiser des tournois homologués, dispenser des cours aux jeunes et aux adultes dans des conditions de jeu parfaites, attirer de nouveaux adhérents et faire rayonner le tennis club de Campénéac partout en Bretagne. Le tournoi 2023 fut un cru particulièrement relevé et a attiré des joueurs et des joueuses et des joueurs qui venaient de loin. La finale a en effet opposé un joueur argentin, Juan Pedro Rosello (Vainqueur, club de Quimper), à un espoir du tennis français de 13 ans, Mathys Domenc (tennis club Agen). Les spectateurs ont pu assister à la plus belle finale de l'histoire du club avec des échanges d'une intensité incroyable pour un tournoi amateur. L'affluence du tournoi de mai 2023 bat de nouveaux records avec près de 160 matchs disputés en 3 semaines, pour 120 inscrits.

Côté club, nos 62 licenciés ont profité de 16h30 de cours par semaine. Nos 2 entraîneurs Xavier et Pierrick reconduisent leur engagement au CTC en 2024.

A noter que lors du forum des associations de Campénéac, nous proposerons à toutes et tous de venir tester le nouveau terrain. Il suffira de venir avec des chaussures de sport adaptées, et si besoin, nous pourrons prêter du matériel adéquat.



Deux champions au judo Club de Campénéac



Manon Dumas, cadette, est devenue championne de Bretagne D2 samedi 6 mai 2023 à Bain de Bretagne et a représenté le Club de Judo de Campénéac au championnat de France D2 à Ceyrat (63) deux semaines plus tard.

Clément Renaudie, benjamin, qui termine 1^{er} à Baud le dimanche 9 avril 2023 après un beau parcours sans faute et devient champion du Morbihan des -46 kg.

La municipalité félicite Manon et Clément pour leurs excellents résultats sportifs et remercie leur entraîneur Thierry Lanoë, ainsi que le Judo Club de Campénéac représenté par sa Présidente, Madame Luce Argente.



80 ans de vie économique dans le bourg de Campénéac

L'association Mémoires & Patrimoines de Campénéac tient à remercier les Campénéacoises et Campénéacois pour l'excellent accueil donné à la présentation et à l'ouvrage : « 80 ans de vie économique dans le bourg de Campénéac ».

Passer un bon moment ensemble et susciter ensuite des échanges, tels étaient nos objectifs.

Nous en profitons pour renouveler nos remerciements aux contributeurs qui, par leurs témoignages, ont permis d'éclairer notre passé.

Nombreux êtes-vous qui disposez

maintenant de l'ouvrage. Puisse-t-il permettre d'aider au partage, à la transmission et à l'échange entre générations.

Malheureusement, le document est épuisé à la vente. Certains d'entre vous nous ont fait savoir leur déception de ne pas avoir pu obtenir un exemplaire.

Pour satisfaire le plus grand nombre, l'association a décidé la relance d'une impression. N'hésitez pas à vous déclarer auprès de nos membres pour réserver votre exemplaire ou de joindre le Président de l'association Mémoires & Patrimoines au 06.82.49.28.53.



Responsable et Membres de la Commission :



Chantal LARGEAU



Luce ARGENTE



Stéven JUGEL



Isabelle MORIN-DIEGO



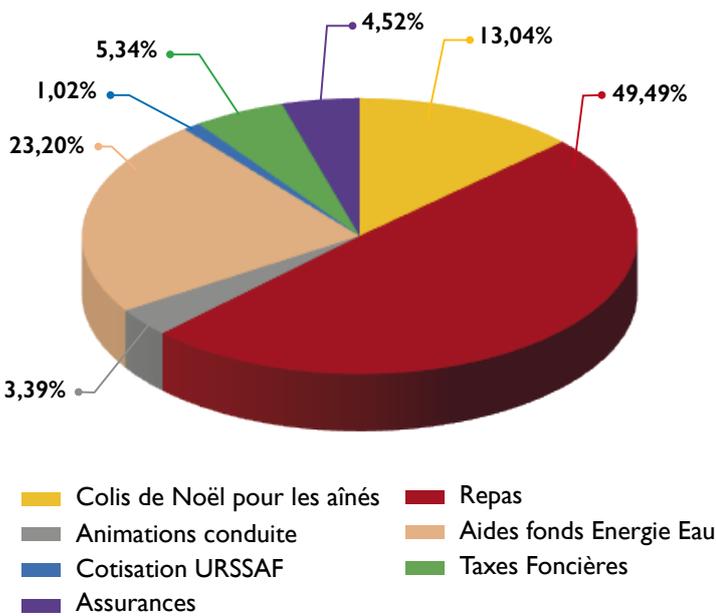
Laurence PICARD

Budget CCAS

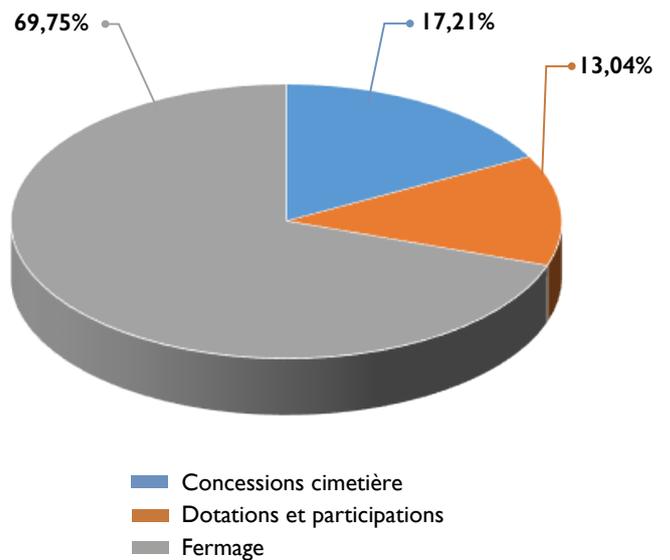
Ses moyens, son fonctionnement

En 2022, le budget du CCAS était réparti de la façon suivante :

ÉTAT DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2022



ÉTAT DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2022



Pendant les fortes chaleurs Protégez-vous

- RESTEZ AU FRAIS
- BUVEZ DE L'EAU
- Évitez l'alcool
- Mangez en quantité suffisante
- Fermez les volets et fenêtres le jour, aërez la nuit
- Mouillez-vous le corps
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches
- Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Plus d'informations : 0 800 06 06 06 (appel gratuit) mairiedp.fr • @ccasdp

6^e édition dispositif argent de poche

La 6^e édition du dispositif argent de poche proposé aux jeunes mineurs nés en 2005, 2006 et 2007 aura lieu du lundi 21 au vendredi 25 août 2023.

Cette opération sera principalement tournée vers l'entretien des locaux de l'école Théodore Monod et de la cantine.

Les dossiers de candidature seront disponibles en Mairie à partir du 1^{er} juillet 2023, ils devront être retournés au plus tard le 28 juillet 2023.



CIAS (Centre intercommunal d'Action Sociale)

Les Mardis du cinéma

Le CIAS propose également sur l'année les Mardis du Cinéma, afin de bénéficier du tarif réduit de 6€. Ces séances dédiées à tous les seniors se font sur inscription auprès du CIAS de Ploërmel, tel : 02.97.73.20.75.

Octobre Bleu 2023

Dans le cadre d'Octobre Bleu, le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Ploërmel Communauté proposera différentes actions afin de promouvoir une image positive du vieillissement et des personnes âgées.

3 groupes de travail du secteur ont participé à l'élaboration du programme, celui-ci sera diffusé en septembre 2023.



En cas d'urgence, merci de contacter le CIAS
au 02 97 73 20 75. Bel été à tous !



FERMETURE PÉRIODE ESTIVALE 2023

CROIX-ROUGE	Jeudi 13 juillet au soir au 21 août Réouverture le mardi 22 août.
EPICERIE SOCIALE	Mardi 11 juillet Et du lundi 7 août au lundi 21 août Réouverture le mardi 22 août 14h.
SECOURS POPULAIRE	Samedi 22 juillet au mardi 15 août inclus Réouverture le mercredi 16 août 9 h.
SECOURS CATHOLIQUE	1 juillet au 31 août Permanence téléphonique tout l'été.
FAMILLES PLOERMELAISES	Pas d'activités pendant l'été

Séances de Sport Adapté

C'est avec une grande satisfaction que les participants aux séances de Sport Adapté dispensées par le CIAS ont appris le renouvellement de l'activité pour la saison 2023/2024.

Pour toute information concernant ces exercices qui se pratiquent sur chaise, tous les vendredis de 14h00 à 15h30 salle polyvalente, vous pouvez vous renseigner au 02.97.73.20.75.



Plateforme de répit et accueil de jour de l'Hôpital de Josselin

Vous êtes aidant d'un proche malade à domicile atteint de troubles de la mémoire ou en perte d'autonomie et votre quotidien est devenu difficile :

- La plateforme de répit de l'hôpital de Josselin vous accompagne gratuitement afin de vous aider et vous apporter des conseils adaptés.
- Un accueil de jour a ouvert ses portes le 1^{er} juin 2023, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de Mme Aline Vallet au 06.75.94.16.13.

Permanences mutuelle communale

Les prochaines permanences avec prises de rendez-vous de la mutuelle MUTAMI, se tiendront à la Mairie salle du Conseil :
les jeudis 14 septembre et 12 octobre 2023
de 14h à 16h.

Pour toutes informations ou prise de rendez-vous vous pouvez joindre le conseiller M.Devallée
au 06.75.86.07.92.

Responsable et Membres de la Commission :



Cécile WHITE



Bruno GABARD



Luce ARGENTE



Sandra DRAGON



Stéven JUGEL



Isabelle MORIN-DIEGO

RETOUR SUR L'EXPOSITION PHOTOS ANNUELLE.

Depuis le 13 mai dernier, l'exposition photos « Transmissions » créée par l'éclairographe Xavier Courchinoux et la bonne volonté de bien des Campénéacois est visible sur l'esplanade du lavoir, et ce jusqu'en novembre prochain.

De nombreux participants et habitants se sont déplacés pour le vernissage qui s'est tenu en présence du photographe. Les 17 photos représentant des symboles de Campénéac sont illustrées par des participants de toutes générations dans une mise en scène théâtralisée chère à l'artiste.

N'hésitez pas cet été à vous y promener en familles ou entre amis !



Xavier Courchinoux à droite lors du Vernissage Expo Transmissions: Photo@JML

L'Oiseau Lire et les écoles : une histoire de partage !



Les bénévoles de l'Oiseau Lire ont accueilli toute l'année les enfants des deux écoles de Campénéac. Au programme : des lectures, des activités manuelles, des emprunts et beaucoup d'échanges enrichissants.

Pour la première fois, la médiathèque a participé au Prix des Korrigans en partenariat avec l'éducation nationale.

Des ouvrages ont été présentés aux élèves par niveau et sur plusieurs mois. Fin mai, ils ont pu voter pour leur livre préféré. En lien avec ce prix, la classe de CE2/CM de l'école Théodore Monod a choisi de participer à une écriture collaborative en partenariat avec les classes de CE2/CM de Mauron et d'Augan. Ces beaux récits, riches et aboutis, seront visibles tout l'été sur la vitrine de la médiathèque. Les ouvrages sont disponibles à la médiathèque ; n'hésitez pas à venir les emprunter ce sont de véritables petites pépites !

En juin, les élèves de maternelle des deux écoles ont eu la chance d'assister au spectacle d'une pétillante troupe de bénévoles Campénéacoises « Les recyclettes ». Un joyeux spectacle de marionnettes tout en recyclage.

En juin également, les CM2 de l'école Notre Dame ont fait don à la médiathèque d'un ouvrage qu'ils ont entièrement réalisé sur les expressions de la langue française. N'hésitez pas à venir le feuilleter !



Grâce à la participation des élèves, la vitrine de la médiathèque a toujours été décorée et embellie au fil des saisons (le Printemps des poètes, le carnaval...) pour apporter de la gaieté à cette jolie médiathèque en mouvement.

Les bénévoles de l'Oiseau Lire souhaitent d'excellentes vacances à tous les écoliers qui ne doivent pas oublier que la médiathèque reste ouverte tout l'été (du 12 juillet au 30 août: le mercredi après-midi de 16h à 18h30 et le samedi matin de 10h à 12h).

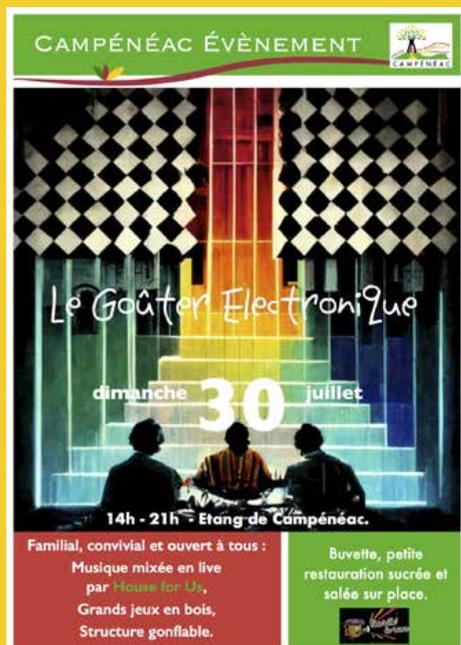
Rendez-vous avec grand plaisir à la rentrée pour de nouvelles aventures littéraires !





Programmation estivale

LE GOÛTER ÉLECTRONIQUE



La municipalité invite petits et grands à participer à une après-midi et soirée conviviale et familiale autour d'une proposition artistique novatrice : un goûter électronique. Le dimanche 30 juillet de 14h à 21h, au niveau de l'étang de Campénéac, le programme sera riche. Venez en famille écouter de la musique électronique mixée en Live devant vous par le groupe House for Us, jouer sur une structure gonflable ou disputer une partie sur les différents grands jeux en bois qui seront mis à votre disposition.

Une buvette tenue par La Barik à Son ainsi qu'une petite restauration sur place sucrée et salée seront également disponibles.

SPECTACLE LA TENTE D'EDGAR



Dans le cadre de la programmation culturelle de la Communauté de Communes, Arth Maël en balade, dont le programme complet est disponible auprès de nos commerçants ou à la médiathèque, la Tente d'Edgar fera escale à l'étang de Campénéac le mardi 1^{er} août à 21h.

En cas d'intempéries, le spectacle se tiendra dans la salle polyvalente.

Spectacle gratuit ouvert à tous.

Programmation automnale

LE RETOUR DU FESTIVAL LES ENFANTS LALALA

La Compagnie 1000 bazars de Monteneuf présentera le 21 octobre son spectacle « La forêt d'Aristide ». Le spectacle à mi-chemin entre un conte philosophique et une fable écologiste s'adresse aux enfants de 3 à 10 ans et leurs parents ou grands-parents.

Les deux interprètes, Laurence Demay et Jacques Lesire, tour à tour marionnettistes, acteurs, musiciens ou conteurs transportent le spectateur dans un univers visuel et sonore où détournements et manipulations d'objets, situations cocasses et tableaux oniriques viennent servir un propos engagé et une narration poétique.

Ce spectacle, dont ce sera la première représentation en public, est offert par la Municipalité dans le cadre du festival de spectacles jeunesse organisé par Timbres FM « Les enfants Lalala ».

Réservation souhaitée en Mairie. Il y aura deux représentations à la salle polyvalente, samedi 21 Octobre à 11h et à 16h. Un goûter sera offert par L'Oiseau Lire à l'issue du spectacle de l'après-midi.





CALENDRIER DES FÊTES 2023



JUILLET

- Dimanche 02 : Fête de l'école + repas (Ecole Notre Dame)
- Jeudi 13 : Feu d'artifice, bal et repas (Amicale des Sapeurs Pompiers et Commune)
- Samedi 15 et dimanche 16 : Exposition Généalogie (Les Rendez-vous de la Généalogie)
- Dimanche 23 : Trail du Géant (Brocéliande VTT Randos)
- Dimanche 30 : Goûter électronique

AOÛT

- Samedi 1^{er} : Spectacle « La tente d'Edgar »
- Dimanche 06 : Pardon de St Laurent (Les Amis de St Laurent)

SEPTEMBRE

- Vendredi 1^{er} : Forum des Associations
- Samedi 10 : Classes
- Dimanche 18 : Journée du Patrimoine
- Dimanche 24 : Fête paroissiale
- Vendredi 29 : Repas des bénévoles (Barik'à son)
- Samedi 30 : Repas (Campécroële)

OCTOBRE

- Samedi 07 : Soirée Raclette (Amicale des Sapeurs Pompiers)
- Mercredi 11 : Collecte de sang à AUGAN (Amicale des Donneurs de Sang)
- Vendredi 13 : Repas à emporter (A.P.E.L.)
- Samedi 21 : Festival Les enfants La La La
- Mardi 31 : Halloween à L'Oiseau Lire

NOVEMBRE

- Samedi 04 : Moules frites (Avenir Campénéac Augan)
- Samedi 11 : Repas (UNC-AFN)
- Samedi 18 : Loto (Comité des Fêtes)
- Dimanche 26 : Repas (Enfants de Téléakagni à Bobo Dioulasso)

DÉCEMBRE

- Dimanche 3 : Repas des aînés (C.C.A.S.)
- Dimanche 10 : Arbre de Noël (Amicale Laiïque)
- Mercredi 13 : Collecte de sang (Amicale des Donneurs de sang)
- Vendredi 15 : Arbre de Noël (A.P.E.L.)
- Samedi 16 : Marché de Noël
- Jeudi 21 : Repas de Noël (Amicale de l'Oyon)

